



HAL
open science

Master Langues et cultures européennes

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Langues et cultures européennes. 2015, Université Savoie Mont Blanc. hceres-02041152

HAL Id: hceres-02041152

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041152>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Langues et cultures européennes

Université Savoie Mont Blanc - USMB

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Comportements, images, cultures, sociétés

Établissement déposant : Université Savoie Mont Blanc - USMB

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master *Langues et cultures européennes* est adossé à une unité de recherche de l'Université de Savoie, laboratoire Littératures, Langues, Sociétés Etudes Transfrontalières et internationales (LLSETI). Il offre quatre langues (anglais, italien, espagnol, allemand) et les cultures, les littératures qui leur sont liées, ainsi que la littérature générale et comparée, la linguistique, et le Français Langue Etrangère (FLE). Par rapport aux masters concurrents de Grenoble ou de Lyon, cette formation présente la double originalité de comporter un parcours franco-italien en collaboration avec les universités de Turin et de Vercelli, et de proposer, dans une perspective résolument transversale et internationale, une approche européenne et comparative des cultures.

Il se décline en trois spécialités, *Littératures française et européenne*, *Langues et Cultures Etrangères*, *FLE et didactique des langues*. Chacune de ces spécialités comprenait jusqu'en 2012 un parcours recherche et un parcours enseignement, mais le second parcours a été abandonné avec la création des masters *MEEF*. Il s'agit donc d'un master « recherche », qui a l'originalité de ne pas séparer les formations (littérature française, littérature italienne, etc.) mais au contraire de les relier, notamment en associant deux langues étrangères. Seule la spécialité *Français Langue Etrangère* maintient un parcours professionnel « enseignement ».

L'équipe de pilotage compte cinq membres, le responsable de la formation et les responsables des spécialités. Des commissions pédagogiques se tiennent de manière irrégulière. Quelques professionnels interviennent dans la formation. Il n'y a pas de tronc commun mais de nombreuses mutualisations fédèrent les trois spécialités « recherche ». Les quatre semestres alternent l'acquisition de savoirs (semestres 1 et 3) et le développement plus autonome de compétences (mémoires ou stages en semestres 2 et 4).

Le master recrute parmi les titulaires d'une licence de Lettres Modernes ou de Langues. Le dossier contient peu d'informations sur l'insertion professionnelle des diplômés.

Avis du comité d'experts

Le master *Langues et Cultures européennes* présente l'originalité remarquable d'offrir une approche européenne, transversale et comparatiste des langues et des cultures italienne, anglaise, espagnole et germanique. Il a subi le contrecoup de la création des masters *MEEF* qui a diminué ses effectifs. On observe, pour les deux spécialités « recherche », un faible nombre d'inscriptions en doctorat : 1 inscription en 2011, 2 en 2012 à l'issue de la spécialité *Littératures française et européenne* sur respectivement 11 et 12 diplômés ; aucune inscription en 2011 et 2012 à l'issue de la spécialité « Langues et cultures étrangères ».

Les effectifs sont en baisse et la formation connaît un taux d'échec assez important. La spécialité *Langues et cultures étrangères* accuse une chute brutale en 2013 (7 inscrits contre 21 en 2012), plus sensible encore dans la spécialité *Littératures française et européenne* (2 inscrits en 2013 contre 36 en 2009), sans doute en relation avec la création des masters *MEEF*, ce que confirme le fait que la déperdition est moindre dans la spécialité *FLE* (10 inscrits en 2013, 13 en 2009). Les taux de réussite sont moyens ou faibles : dans la spécialité « Langues et cultures étrangères », sur 21 inscrits (M1) en 2009, 18 poursuivent en M2 en 2010 et 10 valident le diplôme, ce qui ne concorde pas avec « les taux de réussite plutôt satisfaisants » notés dans l'auto-évaluation. Dans la spécialité *Littératures française et européenne*, on relève 36 inscrits en M1 en 2009, 23 en M2 en 2010 ; 11 étudiants valident leur diplôme. En *FLE*, on compte 13 inscrits en M1 en 2009, 21 en M2 en 2010 et 11 étudiants valident leur diplôme. Ces chiffres révèlent, entre la première inscription et le diplôme, une forte déperdition.

Cette situation impose la création de véritables structures de coordination et de pilotage, ainsi que la mise en place de procédures d'évaluation des enseignements par les étudiants.

Le projet intellectuel de ce master est donc de tout premier plan mais il est confronté à un problème d'objectif, de public, de stratégie et de pilotage.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	Le master est adossé à l'unité de recherche « Littératures, Langues, Sociétés Etudes Transfrontalières et internationales » qui organise chaque année une Journée doctorale. La rédaction de deux mémoires en M1 et M2 constitue une bonne initiation à la recherche.
Place de la professionnalisation	Une seule spécialité, <i>Français Langue Etrangère</i> , vise à la professionnalisation (enseignement), intègre des professionnels parmi les formateurs, et prévoit un stage qui donne lieu à un mémoire, sans toutefois délivrer de certification professionnelle ni prévoir de dispositif d'accompagnement. Les autres spécialités recensent des débouchés possibles sans les intégrer dans une formation qui reste centrée sur la recherche. La réflexion sur les métiers est de manière générale insuffisante.
Place des projets et stages	Les stages sont intégrés dans le master Français Langue Etrangère. Ils sont optionnels dans les deux autres spécialités mais sont sous-encadrés.
Place de l'international	Outre les échanges Erasmus (aucun chiffre n'est donné) et les échanges de lecteurs, le master se singularise par les deux parcours bi-nationaux avec l'Italie (mais aucun chiffre n'est donné).
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	L'admission en M1 est de droit pour les diplômés d'une licence de Lettres Modernes ou de Langues. Elle se fait sur dossier pour les titulaires d'une autre licence. Des validations d'acquis sont possibles. Des passerelles sont possibles vers d'autres spécialités ou vers le CAPES Lettres. L'admission en M2 dépend de la qualité du stage ou du projet de mémoire.
Modalités d'enseignement et place du numérique	La plateforme Moodle est utilisée pour mettre en ligne des contenus, même si les cours se font en présentiel. Les étudiants sont formés à l'utilisation de certaines plateformes (WebCEF) et les TICE sont systématiquement enseignés dans la spécialité <i>Français Langue Etrangère</i> . Pas de formation spécifique, par exemple à l'utilisation des bases de données.
Evaluation des étudiants	L'évaluation se fait par contrôle continu ou examen final, en fonction des parcours. Le mémoire ou le stage sont valorisés en seconde année : ils représentent la moitié des points ECTS.
Suivi de l'acquisition des compétences	La spécialité <i>Français Langue Etrangère</i> peut délivrer un portefeuille de compétences, sans que d'autres précisions soient apportées.
Suivi des diplômés	Il n'y a pas de suivi des diplômés, faute de moyens, en dépit des recommandations de la dernière évaluation de l'AERES. On ne dispose que de données dispersées.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'y a pas de conseil de perfectionnement, ni de véritable évaluation par les étudiants, celle-ci étant laissée à l'initiative des enseignants. Il n'existe pas de véritable auto-évaluation de la formation.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Approche et pédagogie de la littérature et de la culture originales, transversales, non confinées à des nationalités ou à des aires linguistiques.
- Originalité du parcours binational franco-italien dans la spécialité « Littérature française et européenne ».

Points faibles :

- Effectifs en baisse dans les spécialités *Langues et Cultures Etrangères* et *Littératures française et européenne*.
- Peu de poursuite d'études en doctorat.
- Absence de conseil de perfectionnement, de pilotage, d'évaluation de la formation par les étudiants, de dispositif de suivi des diplômés.

Conclusions :

La formation a un projet pédagogique et intellectuel innovant. Elle doit cependant s'interroger sur les objectifs et les contenus des deux spécialités recherche et se doter d'indispensables dispositifs d'information, d'évaluation et de pilotage.

Éléments spécifiques des spécialités

spécialité Littératures française et européenne

Place de la recherche	Le master est adossé à l'unité de recherche « Littératures, Langues, Sociétés Etudes Transfrontalières et internationales » qui organise chaque année une Journée doctorale. La rédaction de deux mémoires en M1 et M2 constitue une bonne initiation à la recherche.
Place de la professionnalisation	Même si parmi les débouchés possibles sont mentionnés les métiers du livre, de l'édition, de la documentation, du journalisme, aucun dispositif ne prépare à ces métiers. La spécialité est centrée sur la recherche, elle ne délivre pas de certification professionnelle et ne prévoit pas de dispositif d'accompagnement des étudiants dans l'élaboration du projet professionnel.
Place des projets et stages	Des stages existaient dans les parcours enseignement avant la réforme du concours et la création des masters Métiers de l'enseignement et de la formation. Désormais, les stages ont pratiquement disparu. Un stage facultatif est proposé pour une option <i>Métiers du livre</i> à propos de laquelle le dossier ne donne aucune information.
Place de l'international	Le parcours bi-national associe deux universités franco-italiennes, ce qui permet d'accueillir des étudiants de ces universités avec délivrance d'un double-diplôme : <i>Laurea bi-nazionale</i> , Turin-Savoie, ou <i>Corso di Laurea Magistrale / Langues et Cultures Européennes</i> , Università del Piemonte Orientale (Vercelli) - Université de Savoie. D'autres partenariats existent avec diverses universités étrangères. Aucun chiffre n'est donné pour les échanges Erasmus.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	L'admission en M1 est de droit pour les diplômés d'une licence de Lettres Modernes ou de Langues. Elle se fait sur dossier pour les titulaires d'une autre licence. Des validations d'acquis sont possibles. Des passerelles sont possibles vers d'autres spécialités ou vers le CAPES Lettres. L'admission en M2 dépend de la qualité du stage ou du projet de mémoire.
Modalités d'enseignement et place du numérique	La plateforme Moodle est utilisée pour mettre en ligne des contenus, même si les cours se font en présentiel.
Evaluation des étudiants	L'évaluation se fait par contrôle continu ou examen final.
Suivi de l'acquisition des compétences	La formation ne délivre pas de portefeuille de compétence.
Suivi des diplômés	Il n'existe pas de suivi des diplômés, faute de moyens.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'y a pas de conseil de perfectionnement, ni non plus de véritable évaluation par les étudiants, celle-ci étant laissée à l'initiative des enseignants. Il n'existe pas de véritable auto-évaluation de la formation.

spécialité Littératures française et européenne

Place de la recherche	Le master est adossé à l'unité de recherche « Littératures, Langues, Sociétés Etudes Transfrontalières et internationales » qui organise chaque année une Journée doctorale. La rédaction de deux mémoires en M1 et M2 constitue une bonne initiation à la recherche.
Place de la professionnalisation	Même si parmi les débouchés possibles sont mentionnés les métiers du livre, de l'édition, de la documentation, du journalisme, aucun dispositif ne prépare à ces métiers. La spécialité est centrée sur la recherche, elle ne délivre pas de certification professionnelle, et ne prévoit pas de dispositif d'accompagnement des étudiants dans l'élaboration du projet professionnel.
Place des projets et stages	Des stages existaient dans les parcours enseignement avant la réforme du concours et la création des masters Métiers de l'enseignement et de la formation. Désormais, les stages ont pratiquement disparu. Un stage facultatif est proposé pour une option <i>Métiers du livre</i> à propos de laquelle le dossier ne donne aucune information.
Place de l'international	Le parcours bi-national associe deux universités franco-italiennes, ce qui permet d'accueillir des étudiants de ces universités avec délivrance d'un Double-diplôme : <i>Laurea bi-nazionale</i> , Turin-Savoie, ou <i>Corso di Laurea Magistrale / Langues et Cultures Européennes</i> , Università del Piemonte Orientale (Vercelli) - Université de Savoie. D'autres partenariats existent avec diverses universités étrangères. Aucun chiffre n'est donné pour les échanges Erasmus.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	L'admission en M1 est de droit pour les diplômés d'une licence de Lettres Modernes ou de Langues. Elle se fait sur dossier pour les titulaires d'une autre licence. Des validations d'acquis sont possibles. Des passerelles sont possibles vers d'autres spécialités ou vers le CAPES Lettres. L'admission en M2 dépend de la qualité du stage ou du projet de mémoire.

Modalités d'enseignement et place du numérique	La plateforme Moodle est utilisée pour mettre en ligne des contenus, même si les cours se font en présentiel.
Evaluation des étudiants	L'évaluation se fait par contrôle continu ou examen final.
Suivi de l'acquisition des compétences	La formation ne délivre pas de portefeuille de compétence.
Suivi des diplômés	La formation ne fait pas le suivi des diplômés, faute de moyens.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'y a pas de conseil de perfectionnement, ni non plus de véritable évaluation par les étudiants, celle-ci étant laissée à l'initiative des enseignants. il n'y a pas de véritable auto-évaluation de la formation.

Spécialité Langues et cultures étrangères

Place de la recherche	Le master est adossé au laboratoire « Littératures, Langues, Sociétés Etudes Transfrontalières et internationales » qui organise chaque année une Journée doctorale. La rédaction de deux mémoires en M1 et M2 constitue une bonne initiation à la recherche.
Place de la professionnalisation	Même si parmi les débouchés possibles sont mentionnés les métiers de la communication, de la traduction, de la négociation interculturelle et du management culturel, aucun enseignement ne prépare à ces métiers. La spécialité est centrée sur la recherche, mais très peu d'étudiants poursuivent en doctorat.
Place des projets et stages	Les stages sont facultatifs, et ne sont pas évalués.
Place de l'international	La place de l'international est minime, en dehors des classiques échanges Erasmus (chiffres non fournis) et échanges de lecteurs.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	L'admission en M1 est de droit pour les diplômés d'une licence de Lettres Modernes ou de Langues. Elle se fait sur dossier pour les titulaires d'une autre licence. Des validations d'acquis sont possibles. Des passerelles sont possibles vers d'autres spécialités ou vers le CAPES Lettres. L'admission en M2 dépend de la qualité du stage ou du projet de mémoire.
Modalités d'enseignement et place du numérique	La plateforme Moodle est utilisée pour mettre en ligne des contenus, même si les cours se font en présentiel. Il n'y a pas de formation spécifique au numérique, par exemple à l'utilisation des bases de données.
Evaluation des étudiants	L'évaluation se fait par contrôle continu ou examen final. Le mémoire ou le stage sont valorisés en seconde année : ils représentent la moitié des points ECTS.
Suivi de l'acquisition des compétences	Aucun portefeuille de compétences n'est délivré.
Suivi des diplômés	Il n'y a pas de suivi des diplômés, faute de moyens, en dépit des recommandations de la dernière évaluation de l'AERES. On ne dispose que de données dispersées.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'y a pas de conseil de perfectionnement, ni non plus de véritable évaluation par les étudiants, celle-ci étant laissée à l'initiative des enseignants. il n'existe pas de véritable auto-

	évaluation de la formation.
--	-----------------------------

spécialité FLE et didactique des langues

Place de la recherche	La spécialité est adossée au laboratoire « Langues, Littératures, Sociétés, Études transfrontalières et internationales (LLSETI). Elle comprend, à côté d'un parcours « enseignement », un parcours recherche. L'objectif de la recherche est l'intelligence de la systématique de la langue française et la didactique du français langue étrangère. Ces dernières années, aucun diplômé de la spécialité n'a poursuivi en doctorat.
Place de la professionnalisation	La spécialité forme des enseignants de français langue étrangère. Les enseignements restent largement théoriques mais comprennent la maîtrise de plateformes numériques professionnelles. Le caractère professionnel de la spécialité doit être renforcé.
Place des projets et stages	Un stage d'observation seulement (100h) est obligatoire. les responsables eux-mêmes soulignent l'insuffisance de son encadrement.
Place de l'international	La place de l'international est minime, en dehors des classiques échanges Erasmus et échanges de lecteurs.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	L'admission en M1 est de droit pour les diplômés d'une licence de Lettres Modernes ou de Langues. Elle se fait sur dossier pour les titulaires d'une autre licence. Des validations d'acquis sont possibles. L'entrée en M2 suppose la validation d'un dossier comprenant un projet de recherche ou de stage. Des passerelles sont prévues entre les autres spécialités de la mention et vers le CAPES de Lettres.
Modalités d'enseignement et place du numérique	La plateforme Moodle est utilisée pour mettre en ligne des contenus, même si les cours se font en présentiel. Les étudiants sont formés à l'utilisation de certaines plateformes (WebCEF) et les TICE sont systématiquement enseignés.
Evaluation des étudiants	L'évaluation se fait par contrôle continu ou examen final. Le mémoire ou le stage sont valorisés en seconde année : ils représentent la moitié des points ECTS.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le dossier fait état d'un portefeuille de compétences qui pourrait être délivré, sans plus d'indication. La liste des compétences établie concerne d'abord dans le parcours recherche des compétences très générales (faire une bibliographie, prendre des notes...), des compétences générales en linguistique, des compétences numériques ; dans le parcours enseignement, des compétences pédagogiques parfois plus spécifiques sont précisés (mise en place de modules d'alphabétisation, création de didacticiels).
Suivi des diplômés	Il n'y a pas de suivi des diplômés en dépit des recommandations de la dernière évaluation de l'AERES. On ne dispose que de données dispersées.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'y a pas de conseil de perfectionnement, ni de véritable évaluation par les étudiants, celle-ci étant laissée à l'initiative des enseignants. L'auto-évaluation des formations a lieu, selon le dossier, « de manière épisodique, voire informelle ».

Observations de l'établissement

PRESIDENCE

Réf : PRE/DV/om/2014-15/224
Denis VARASCHIN
Président
presidence@univ-smb.fr

Mesdames, Messieurs les Membres
du Comité d'Experts

le 07/05/15,

Objet : Rapport d'évaluation HCERES - A2016-EV-0730858L-S3MA160010677-
010634-RT LANGUES ET CULTURES EUROPEENNES

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que l'Université Savoie Mont Blanc ne souhaite pas émettre d'observation relative au rapport d'évaluation émis par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mes respectueuses salutations.



Denis VARASCHIN